# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Air Wick® Scented Oil - Life Scents™ Warm Apple Crisp

## 1. Identification du produit et de l'entreprise

Nom du produit : Air Wick® Scented Oil - Life Scents™ Warm Apple Crisp

Distribué par : Reckitt Benckiser LLC.

Morris Corporate Center IV

399 Interpace Parkway (P.O. Box 225) Parsippany, New Jersey 07054-0225

+1 973 404 2600

Reckitt Benckiser (Canada) Inc. 1680 Tech Avenue, Unit #2 Mississauga, Ontario L4W 5S9

CANADA

Telephone: +1 905 283 7000

Numéro d'appel d'urgence

(Medical)

Numéro d'appel d'urgence

(Transport)

: 1-800-338-6167

: 1-800-424-9300 (U.S. & Canada) CHEMTREC

Outside U.S. and Canada (North America), call Chemtrec:703-527-3887

Website: : http://www.rbnainfo.com

Utilisation du produit : Assainissement de l'air, action continue (solide et liquide)

This SDS is designed for workplace employees, emergency personnel and for other conditions and situations where there is greater potential for large-scale or prolonged exposure, in accordance with the requirements of USDOL Occupational Safety and Health Administration.

This SDS is not applicable for consumer use of our products. For consumer use, all precautionary and first aid language is provided on the product label in accordance with the applicable government regulations, and shown in Section 15 of this SDS.

n° SDS : D8167670 Formulation #: : #8161396\_1

## 2. Identification des dangers

Classement de la substance ou du mélange

 LÉSIONS OCULAIRES GRAVES/IRRITATION OCULAIRE - Catégorie 2A SENSIBILISATION CUTANÉE - Catégorie 1

Pourcentage du mélange constitué de composants de toxicité inconnue: 2.2%

Éléments d'étiquetage SGH

Code # : FF8161396\_1US n° SDS : D8167670 Date d'édition : 21/09/2016. 1/14

# 2. Identification des dangers

Pictogrammes de danger



**Mention d'avertissement** 

: Attention

Mentions de danger

: Provoque une sévère irritation des yeux. Peut provoquer une allergie cutanée.

Conseils de prudence

Généralités

: Lire l'étiquette avant utilisation. Tenir hors de portée des enfants. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

**Prévention** 

: Porter des gants de protection. Porter une protection oculaire ou faciale. Ne pas respirer les vapeurs. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

Intervention

: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Obtenir des soins médicaux. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: Obtenir des soins médicaux.

Stockage

: Non applicable.

Élimination

: Éliminer le contenu et le récipient conformément à toutes les réglementations locales, régionales, nationales et internationales.

Éléments d'une étiquette complémentaire

: Aucun connu.

Dangers non classés

: Aucun connu.

ailleurs

# 3. Information sur les composants

Substance/préparation : Mélange

Nom des ingrédients	%	Numéro CAS
Dimethyl adipate	15 - 30	627-93-0
Pentanedioic acid, 1,5-dimethyl ester	15 - 30	1119-40-0
2-tert-Butylcyclohexyl acetate	5 - 10	88-41-5
Vanillin	2.5 - 5	121-33-5
Cinnamaldehyde	2.5 - 5	104-55-2
Eugenol	2.5 - 5	97-53-0
4-Cyclohexyl-2-methyl-2-butanol	1 - 2.5	83926-73-2
Hexyl acetate	1 - 2.5	142-92-7
gamma-Undecalactone	1 - 2.5	104-67-6
delta-1-(2,6,6-Trimethyl-3-cyclohexen-1-yl)-2-buten-1-one	0.1 - 1	57378-68-4

Toute concentration présentée comme une plage vise à protéger la confidentialité ou est expliquée par une variation entre les lots.

Dans l'état actuel des connaissances du fournisseur et dans les concentrations d'application, aucun autre ingrédient présent n'est classé comme dangereux pour la santé ou l'environnement, et donc nécessiterait de figurer dans cette section.

Code # : FF8161396\_1US n° SDS : D8167670 Date d'édition : 21/09/2016. 2/14

# 4. Description des premiers secours à porter en cas d'urgence

#### Description des premiers soins nécessaires

Contact avec les yeux

: Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Continuer à rincer pendant au moins 10 minutes. Consulter un médecin.

Inhalation

: Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En l'absence de respiration, en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, il faut que du personnel qualifié administre la respiration artificielle ou de l'oxygène. Le bouche-à-bouche peut se révéler dangereux pour la personne portant secours. Consulter un médecin si les effets nocifs persistent ou sont graves. Si la personne est inconsciente, la placer en position de rétablissement et consulter un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.

Contact avec la peau

Laver abondamment à l'eau et au savon. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Laver abondamment à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer, ou porter des gants. Continuer à rincer pendant au moins 10 minutes. Consulter un médecin. En cas de plaintes ou de symptômes, éviter toute exposition ultérieure. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver soigneusement les chaussures avant de les remettre.

Ingestion

: Laver la bouche avec de l'eau. Enlever les prothèses dentaires s'il y a lieu. Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas d'ingestion de la matière et si la personne exposée est consciente, lui donner de petites quantités d'eau à boire. Arrêter si la personne se sent malade car des vomissements peuvent être dangereux. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. En cas de vomissements, garder la tête basse afin d'éviter la pénétration du vomi dans les poumons. Consulter un médecin si les effets nocifs persistent ou sont graves. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. Si la personne est inconsciente, la placer en position de rétablissement et consulter un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.

#### Symptômes/effets les plus importants, aigus ou retardés

#### Effets aigus potentiels sur la santé

**Contact avec les yeux** : Provoque une sévère irritation des yeux.

Inhalation : Aucun effet important ou danger critique connu.

**Contact avec la peau** : Peut provoquer une allergie cutanée.

**Ingestion** : Irritant pour la bouche, la gorge et l'estomac.

#### Signes/symptômes de surexposition

Contact avec les yeux : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

douleur ou irritation

larmoiement rougeur

Inhalation : Aucune donnée spécifique.

Contact avec la peau : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

irritation rougeur

**Ingestion**: Aucune donnée spécifique.

Indications quant à la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Code # : FF8161396\_1US n° SDS : D8167670 Date d'édition : 21/09/2016. 3/14

# 4. Description des premiers secours à porter en cas d'urgence

Note au médecin traitant

: Traitement symptomatique requis. Contactez le spécialiste en traitement de poison immédiatement si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées.

Traitements particuliers
Protection des sauveteurs

: Pas de traitement particulier.

: Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Le houghe-à-boughe peut se révéler dangereux pour la personnel ou en l'absence de

formation adéquate. Le bouche-à-bouche peut se révéler dangereux pour la personne portant secours. Laver abondamment à l'eau les vêtements contaminés avant de les

retirer, ou porter des gants.

Voir Information toxicologique (section 11)

### 5. Mesures de lutte contre l'incendie

#### **Moyens d'extinction**

Agents extincteurs appropriés

: Employer un agent extincteur qui convient aux feux environnants.

Agents extincteurs inappropriés

: Aucun connu.

# Dangers spécifiques du produit

Produit de décomposition thermique dangereux

: Si ce produit est chauffé ou se trouve au contact du feu, une augmentation de pression se produit et le conteneur peut éclater.

Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances

suivantes: dioxyde de carbone monoxyde de carbone

# Mesures spéciales de protection pour les pompiers

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

- : En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate.
- : Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.

### 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Pour le personnel non affecté aux urgences

: Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. NE PAS TOUCHER ni marcher dans le produit répandu. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Porter un équipement de protection individuelle approprié.

# Intervenants en cas d'urgence

: Si des vêtements spécialisés sont requis pour traiter un déversement, prendre note de tout renseignement donné à la Section 8 sur les matériaux appropriés ou non. Consultez également les renseignements sous « Pour le personnel non affecté aux urgences ».

# Précautions environnementales

: Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air).

Méthodes et matériaux pour l'isolation et le nettoyage

Code # : FF8161396\_1US n° SDS : D8167670 Date d'édition : 21/09/2016. 4/14

## 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### Petit déversement

: Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau. Sinon, ou si la matière est insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un conteneur à déchets approprié. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée.

#### **Grand déversement**

: Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement. S'approcher des émanations dans la même direction que le vent. Empêcher la pénétration dans les égoûts, les cours d'eau, les sous-sol ou les zones confinées. Éliminer les déversements dans une station de traitement des effluents ou procéder de la façon suivante. Contenir les fuites et les ramasser à l'aide de matières absorbantes non combustibles telles que le sable, la terre, la vermiculite, la terre à diatomées. Les placer ensuite dans un récipient pour élimination conformément à la réglementation locale (voir Section 13). Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Le matériel absorbant contaminé peut poser le même danger que le produit déversé. Nota : Voir Section 1 pour de l'information relative aux urgences et voir Section 13 pour l'élimination des déchets.

# 7. Précautions de stockage, d'emploi et de manipulation

#### Précautions à prendre pour assurer la manutention dans des conditions de sécurité

#### Mesures de protection

: Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Les personnes ayant des antécédents de sensibilisation cutanée ne doivent pas intervenir dans les processus utilisant ce produit. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas ingérer. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Garder dans le conteneur d'origine ou dans un autre conteneur de substitution homologué fabriqué à partir d'un matériau compatible et tenu hermétiquement clos lorsqu'il n'est pas utilisé. Les conteneurs vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger. Ne pas réutiliser ce conteneur.

Stockage dans des conditions de sécurité en tenant compte de toutes incompatibilités éventuelles Entreposer conformément à la réglementation locale. Entreposer dans le contenant original à l'abri de la lumière solaire, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles (voir la Section 10), de la nourriture et de la boisson. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

# 8. Procédures de contrôle de l'exposition des travailleurs et caractéristiques des équipements de protection individuelle

#### **Control**

**Limites d'exposition professionnelle** 

Nom des ingrédients	Limites d'exposition
Vanillin	AIHA WEEL (États-Unis, 10/2011). TWA: 10 mg/m³ 8 heures.

# Contrôles d'ingénierie appropriés

Contrôle de l'action des agents d'environnement

- : Une bonne ventilation générale devrait être suffisante pour contrôler l'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air.
- : Il importe de tester les émissions provenant des systèmes d'aération et du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, il sera nécessaire d'équiper le matériel de fabrication d'un épurateur de gaz ou d'un filtre ou de le modifier techniquement afin de réduire les émissions à des niveaux acceptables.

#### Mesures de protection individuelles

Code # : FF8161396\_1US n° SDS : D8167670 Date d'édition : 21/09/2016. 5/14

# 8. Procédures de contrôle de l'exposition des travailleurs et caractéristiques des équipements de protection individuelle

#### Mesures d'hygiène

: Après manipulation de produits chimiques, lavez-vous les mains, les avant-bras et le visage avec soin avant de manger, de fumer, d'aller aux toilettes et une fois votre travail terminé. Utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements contaminés. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Assurez-vous que des bassins oculaires et des douches de décontamination sont installés près des postes de travail.

#### Protection oculaire/faciale

Le port de lunettes de sécurité conformes à une norme approuvée est obligatoire quand une évaluation des risques le préconise pour éviter toute exposition aux éclaboussures de liquides, à la buée, aux gaz ou aux poussières. Si un contact est possible, les protections suivantes doivent être portées, à moins qu'une évaluation indique un besoin pour une protection supérieure : lunettes de protection étanches contre les éclaboussures de produits chimiques.

#### Protection de la peau

**Protection des mains** 

: Lors de la manipulation de produits chimiques, porter en permanence des gants étanches et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, si une évaluation du risque indique que cela est nécessaire. En tenant compte des paramètres indiqués par le fabricant de gants, vérifier que les gants gardent toujours leurs propriétés de protection pendant leur utilisation. Il faut noter que le temps de percement pour tout matériau utilisé dans des gants peut varier pour différents fabricants de gants. Dans le cas de mélanges, constitués de plusieurs substances, la durée de protection des gants ne peut pas être évaluée avec précision.

#### Protection du corps

: L'équipement de protection individuelle pour le corps doit être adapté à la tâche exécutée et aux risques encourus, et approuvé par un expert avant toute manipulation de ce produit.

# Autre protection pour la

peau

: Il faut sélectionner des chaussures appropriées et toute autre mesure appropriée de protection de la peau en fonction de la tâche en cours et des risques en cause et cette sélection doit être approuvée par un spécialiste avant de manipuler ce produit.

#### **Protection respiratoire**

Munissez-vous d'un appareil de protection respiratoire autonome ou à épuration d'air parfaitement ajusté, conforme à une norme approuvée, si une évaluation des risques le préconise. Le choix du respirateur doit être fondé en fonction des niveaux d'expositions prévus ou connus, du danger que représente le produit et des limites d'utilisation sécuritaire du respirateur retenu.

# 9. Propriétés physico-chimiques

#### **Apparence**

**État physique** : Liquide. **Couleur** : Jaune.

Odeur : Caractéristique.

Seuil de l'odeur : Non disponible.

Ph : Non disponible.

Point de fusion : Non disponible.

Point d'ébullition : Non disponible.

Point d'éclair : Non disponible.

Vitesse d'évaporation : Non disponible.

Inflammabilité (solide, gaz) : Non disponible.

Limites inférieure et supérieure d'explosion (d'inflammation)

: Non disponible.

Code # : FF8161396\_1US n° SDS : D8167670 Date d'édition : 21/09/2016. 6/14

## 9. Propriétés physico-chimiques

Pression de vapeur : Non disponible.

Densité de vapeur : Non disponible.

Densité relative : 0.999 à 1.009

Solubilité : Non disponible.

Coefficient de partage n- : Non disponible.

octanol/eau

Température d'autoinflammation : Non disponible.

Température de décomposition

: Non disponible.

Viscosité : Non disponible.

# 10. Stabilité du produit et réactivité

Réactivité : Aucune donnée d'essai spécifique à la réactivité disponible pour ce produit ou ses

ingrédients.

Stabilité chimique : Le produit est stable.

Risque de réactions dangereuses

: Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse

ne se produit.

Conditions à éviter : Aucune donnée spécifique.

Matériaux incompatibles : Aucune donnée spécifique.

Produits de décomposition dangereux

: Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de

décomposition dangereux ne devrait apparaître.

# 11. Informations toxicologiques

#### Renseignements sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Dosage	Exposition
Dimethyl adipate	DL50 Cutané	Lapin	>5000 mg/kg	-
	DL50 Orale	Rat	11300 mg/kg	-
Pentanedioic acid, 1, 5-dimethyl ester	DL50 Cutané	Lapin	>5000 mg/kg	-
	DL50 Orale	Rat	>5000 mg/kg	-
2-tert-Butylcyclohexyl acetate	DL50 Cutané	Lapin	>5000 mg/kg	-
	DL50 Orale	Rat	4600 mg/kg	-
Vanillin	DL50 Cutané	Lapin	>5010 mg/kg	-
	DL50 Orale	Rat	1580 mg/kg	-
Cinnamaldehyde	DL50 Cutané	Lapin	620 mg/kg	-
j	DL50 Orale	Rat	1850 mg/kg	-
Eugenol	DL50 Orale	Rat	1930 mg/kg	-
Hexyl acetate	DL50 Cutané	Lapin	>5 g/kg	-
gamma-Undecalactone	DL50 Orale	Rat	18500 mg/kg	-

**Irritation/Corrosion** 

Code # : FF8161396\_1US n° SDS : D8167670 Date d'édition : 21/09/2016. 7/14

# 11. Informations toxicologiques

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Potentiel	Exposition	Observation
Dimethyl adipate	Yeux - Modérément irritant	Lapin	-	0.1 Mililiters	-
Pentanedioic acid, 1, 5-dimethyl ester	Yeux - Modérément irritant	Lapin	-	0.1 Mililiters	-
2-tert-Butylcyclohexyl acetate	Yeux - Hautement irritant	Lapin	-	50 Percent	-
	Peau - Modérément irritant	Lapin	-	4 heures 100 Percent	-
Cinnamaldehyde	Peau - Hautement irritant	Humain	-	48 heures 40 milligrams	-
Eugenol	Peau - Léger irritant	Humain	-	48 heures 40 milligrams	-
	Peau - Modérément irritant	Cochon d'Inde	-	24 heures 100 milligrams	-
	Peau - Modérément irritant	Homme	-	48 heures 16 milligrams	-
	Peau - Léger irritant	Cochon	-	48 heures 50 milligrams	-
	Peau - Hautement irritant	Lapin	-	24 heures 100 milligrams	-
Hexyl acetate	Yeux - Léger irritant	Lapin	-	24 heures 500 milligrams	-
	Peau - Léger irritant	Lapin	-	24 heures 500	-
gamma-Undecalactone	Peau - Modérément irritant	Cochon d'Inde	-	milligrams 24 heures 100 milligrams	-
	Peau - Hautement irritant	Lapin	-	24 heures 100 milligrams	-

#### **Sensibilisation**

Non disponible.

#### **Mutagénicité**

Non disponible.

#### Cancérogénicité

Non disponible.

#### **Classification**

Nom du produit ou de l'ingrédient	OSHA	CIRC	NTP
Eugenol	-	3	-

#### Toxicité pour la reproduction

Non disponible.

#### <u>Tératogénicité</u>

Non disponible.

Toxicité systémique pour certains organes cibles - exposition unique -

Code # : FF8161396\_1US n° SDS : D8167670 Date d'édition : 21/09/2016. 8/14

### 11. Informations toxicologiques

Non disponible.

Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées -

Non disponible.

Risque d'absorption par aspiration

Non disponible.

Informations sur les voies

d'exposition probables

: Non disponible.

Effets aigus potentiels sur la santé

**Contact avec les yeux** : Provoque une sévère irritation des yeux.

**Inhalation** : Aucun effet important ou danger critique connu.

**Contact avec la peau** : Peut provoquer une allergie cutanée.

**Ingestion**: Irritant pour la bouche, la gorge et l'estomac.

Symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Contact avec les yeux : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

douleur ou irritation larmoiement

rougeur

**Inhalation** : Aucune donnée spécifique.

Contact avec la peau : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

irritation rougeur

**Ingestion**: Aucune donnée spécifique.

Effets retardés, effets immédiats et effets chroniques d'une exposition à court ou long terme

Exposition de courte durée

Effets immédiats : Non disponible.

possibles

Effets différés possibles : Non disponible.

**Exposition de longue durée** 

**Effets immédiats** : Non disponible.

possibles

Effets différés possibles : Non disponible.

Effets chroniques potentiels sur la santé

Non disponible.

Généralités : Une fois sensibilisé, une vive réaction allergique peut éventuellement se déclencher lors

d'une exposition ultérieure à de très faibles niveaux.

Cancérogénicité: Aucun effet important ou danger critique connu.Mutagénicité: Aucun effet important ou danger critique connu.Tératogénicité: Aucun effet important ou danger critique connu.Effets sur le: Aucun effet important ou danger critique connu.

développement

**Effets sur la fertilité** : Aucun effet important ou danger critique connu.

Code # : FF8161396\_1US n° SDS : D8167670 Date d'édition : 21/09/2016. 9/14

# 11. Informations toxicologiques

#### Mesures numériques de la toxicité

Estimations de la toxicité aiguë

Voie	Valeur ETA
Orale	78231.3 mg/kg
Cutané	30153.5 mg/kg

# 12. Informations écotoxicologiques

#### **Toxicité**

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Exposition
Vanillin	Aiguë CL50 57000 μg/l Eau douce	Poisson - Pimephales promelas	96 heures
Cinnamaldehyde	Aiguë CE50 7.05 ppm Eau douce	Daphnie - Daphnia magna	48 heures
	Aiguë CL50 1.67 ppm Eau douce	Poisson - Oncorhynchus mykiss - Juvénile (jeune à l'envol, larve de poisson, porcelet sevré)	96 heures
Eugenol	Aiguë CL50 24000 μg/l Eau douce	Poisson - Pimephales promelas - Juvénile (jeune à l'envol, larve de poisson, porcelet sevré)	96 heures
Hexyl acetate	Aiguë CL50 4000 μg/l Eau douce	Poisson - Pimephales promelas	96 heures

#### Persistance et dégradabilité

Nom du produit ou de l'ingrédient	Test	Résulta	Résultat			Inoculum	
gamma-Undecalactone	-	74 % - F	74 % - Facilement - 28 jours -			-	
Nom du produit ou de l'ingrédient	Demi-vie aqı	uatique	Photolyse		Biodégi	radabilité	
gamma-Undecalactone	-		-		Facilem	ent	

#### Potentiel bioaccumulatif

Nom du produit ou de l'ingrédient	LogPow	BCF	Potentiel
Dimethyl adipate Pentanedioic acid, 1, 5-dimethyl ester	1.03 0.49	-	faible faible
Vanillin Cinnamaldehyde Eugenol	1.21 1.83 2.27	- 8 -	faible faible faible

#### Mobilité dans le sol

Coefficient de répartition : |

: Non disponible.

sol/eau (Koc)

**Effets nocifs divers** : Aucun effet important ou danger critique connu.

Code # : FF8161396\_1US n° SDS : D8167670 Date d'édition : 21/09/2016. 10/14

# 13. Informations sur les possibilités d'élimination des déchets

Méthodes d'élimination

: Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets chaque fois que possible. La mise au rebut de ce produit, des solutions et de tous les coproduits doit obéir en permanence aux dispositions de la législation sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et demeurer conforme aux exigences des pouvoirs publics locaux. Éliminer le surplus et les produits non recyclables par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Ne pas rejeter les déchets non traités dans les égouts, à moins que ce soit en conformité avec les exigences de toutes les autorités compétentes. L'emballage des déchets doit être recyclé. L'incinération ou l'enfouissement sanitaire ne doivent être considérés que lorsque le recyclage n'est pas possible. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Il faut prendre des précautions lors de la manipulation de contenants vides qui n'ont pas été nettoyés ou rincés. Les conteneurs vides ou les doublures peuvent retenir des résidus de produit. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts.

# 14. Informations relatives au transport

Substance non réglementée par le DOT (États-Unis). Substance non réglementée par le TMD. Cette préparation n'est pas classée comme dangereuse selon la réglementation internationale des transports (ADR/RID, IMDG, OACI/IATA).

# 15. Informations réglementaires

Réglementations États-Unis : TSCA 8(a) PAIR: 3-p-cuményl-2-méthylpropionaldéhyde; cinnamaldéhyde; vanilline;

phénylacétaldéhyde TSCA 8(a) CDR Exempt/Partial exemption: Indéterminé

Inventaire des États-Unis (TSCA 8b): Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

Clean Air Act Section 112

(b) Hazardous Air **Pollutants (HAPs)**  : Non inscrit

Clean Air Act Section 602

**Class I Substances** 

: Non inscrit

Clean Air Act Section 602

Class II Substances

: Non inscrit

: Non inscrit

**DEA List I Chemicals** 

(Precursor Chemicals)

**DEA List II Chemicals** (Essential Chemicals) : Non inscrit

**SARA 302/304** 

Information sur les composants

Aucun produit n'a été trouvé.

SARA 304 RQ : Non applicable.

**SARA 311/312** 

Classification : Risque immédiat (aigu) pour la santé

Information sur les composants

Date d'édition : 21/09/2016. Code # : FF8161396 1US n° SDS : D8167670 11/14

# 15. Informations réglementaires

Nom	%	Risques d'incendie	Décompression soudaine	Réactif	Risque immédiat (aigu) pour la santé	Danger d'intoxication différée (chronique)
Dimethyl adipate	15 - 30	Non.	Non.	Non.	Oui.	Non.
Pentanedioic acid, 1,5-dimethyl ester	15 - 30	Non.	Non.	Non.	Oui.	Non.
2-tert-Butylcyclohexyl acetate	5 - 10	Oui.	Non.	Non.	Oui.	Non.
Vanillin	2.5 - 5	Non.	Non.	Non.	Oui.	Non.
Cinnamaldehyde	2.5 - 5	Non.	Non.	Non.	Oui.	Non.
Eugenol	2.5 - 5	Non.	Non.	Non.	Oui.	Non.
4-Cyclohexyl-2-methyl-2-butanol	1 - 2.5	Non.	Non.	Non.	Oui.	Non.
Hexyl acetate	1 - 2.5	Oui.	Non.	Non.	Oui.	Non.
gamma-Undecalactone	1 - 2.5	Non.	Non.	Non.	Oui.	Non.
delta-1-(2,6,6-Trimethyl-3-cyclohexen-1-yl)-2-buten-1-one	0.1 - 1	Non.	Non.	Non.	Oui.	Non.

#### Réglementations d'État

Massachusetts: Aucun des composants n'est répertorié.New York: Aucun des composants n'est répertorié.New Jersey: Aucun des composants n'est répertorié.Pennsylvanie: Aucun des composants n'est répertorié.

#### Canada

**SIMDUT (Canada)** : Classe D-1B: Substance ayant des effets toxiques immédiats et graves (TOXIQUE).

Classe D-2B: Matières causant d'autres effets toxiques (TOXIQUE).

**Listes canadiennes** 

INRP canadien : Aucun des composants n'est répertorié.
 Substances toxiques au : Aucun des composants n'est répertorié.

Substances toxiques au sens de la LCPE (Loi canadienne sur la protection de l'environnement)

Inventaire du Canada : Indéterminé.

#### Éléments de l'étiquette

Mention d'avertissement : AVERTISSEMENT

Mentions de danger : NOCIF SI ABSORBÉ PAR LA PEAU. NOCIF EN CAS D'INGESTION. PROVOQUE UNE IRRITATION DE LA PEAU.

Mesures de précaution : Conserver hors de la portée des enfants. Ne pas avaler. Éviter tout contact avec la

peau ou les vêtements. Éviter le contact avec les yeux. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Se laver soigneusement

après manipulation.

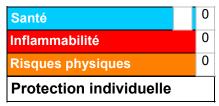
Recommandations : Les individus souffrant d'une sensibilité aux parfums doivent être prudents lors de l'utilisation de ce produit. Les rafraîchisseurs d'air ne remplacent pas de bonnes

pratiques d'hygiène.

Code # : FF8161396 1US n° SDS : D8167670 Date d'édition : 21/09/2016. 12/14

#### 16. Autres informations

Hazardous Material Information System (États-Unis)



Attention: L'évaluation du HMIS® (Système d'identification des matières dangereuses) est basée sur une échelle de 0 à 4 (0 représente un danger ou un risque minime et 4 un danger ou un risque important). Bien que les cotes d'évaluation HMIS® ne soient pas obligatoires sur les fiches signalétiques selon la clause 29 CFR 1910.1200, le préparateur peut décider de les indiquer quand même. Il convient d'utiliser les cotes d'évaluation HMIS® avec un programme HMIS® parfaitement mis en œuvre. HMIS® est une marque déposée de la National Paint & Coatings Association (NPCA). Vous pouvez vous procurer les matières HMIS® exclusivement auprès de J. J. Keller (800) 327-6868.

Le client est chargé de déterminer le code EPI (Équipement de protection individuelle) de cette matière.

National Fire Protection Association (États-Unis)



Reprinted with permission from NFPA 704-2001, Identification of the Hazards of Materials for Emergency Response Copyright ©1997, National Fire Protection Association, Quincy, MA 02269. This reprinted material is not the complete and official position of the National Fire Protection Association, on the referenced subject which is represented only by the standard in its entirety.

Copyright ©2001, National Fire Protection Association, Quincy, MA 02269. This warning system is intended to be interpreted and applied only by properly trained individuals to identify fire, health and reactivity hazards of chemicals. The user is referred to certain limited number of chemicals with recommended classifications in NFPA 49 and NFPA 325, which would be used as a guideline only. Whether the chemicals are classified by NFPA or not, anyone using the 704 systems to classify chemicals does so at their own risk.

Légende des abréviations

: ETA = Estimation de la Toxicité Aiguë

FBC = Facteur de bioconcentration

SGH = Système Général Harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques

IATA = Association international du transport aérien

CVI = conteneurs en vrac intermédiaires

code IMDG = code maritime international des marchandises dangereuses

LogKoe = coefficient de partage octanol/eau

MARPOL 73/78 = Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires de 1973, telle que modifiée par le Protocole de 1978. ("MARPOL" = pollution maritime)

NU = Nations Unies

**Date d'édition** : 21/09/2016. **Date de publication** : 27/11/2014.

précédente

Version : 3

Code # : FF8161396\_1US n° SDS : D8167670 Date d'édition : 21/09/2016. 13/14

### 16. Autres informations

Élaborée par

: Reckitt Benckiser Hull (UK) Dansom Lane Hull, HU8 7DS United Kingdom T +44 (0)1482 326151 F +44 (0)1482 582532

Indique quels renseignements ont été modifiés depuis la version précédente.

#### Avis au lecteur

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné, ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus aux présentes. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières.

Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.



RB is a member of the CSPA Product Care Product Stewardship Program.

Code # : FF8161396 1US n° SDS : D8167670 Date d'édition : 21/09/2016. 14/14